الجامعة الوطنية لوكلاء و وسطاء التأمين بالمغرب

FEDERATION NATIONALE DES AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCE AU MAROC

COMMUNIQUE FNACAM

Casablanca, le 23 Mai 2019

Depuis l'élection du nouveau Conseil Fédéral de la FNACAM en novembre 2018, 10 points d'un plan d'action sectoriel ont été déployés avec une priorité : la création d'une confédération nationale des intermédiaires d'assurance, qui regrouperait les 2 associations existantes : la FNACAM qui fête ses 25 ans cette année, et l'UMAC.

Dans cette optique de regrouper les acteurs de ce secteur pour renforcer notre poids sur les différents dossiers à traiter, dont certains sont urgents comme la discussion avec la FMSAR sur le revenu des intermédiaires ou la TVA, la FNACAM a proposé à l'UMAC un projet de statuts de cette future confédération et a même finalisé avec elle les derniers détails, en présence de Monsieur Hassan Boubrik, que je remercie pour son rôle de médiateur sur ce sujet.

C'est suite à cette dernière médiation avec Monsieur Boubrik, en présence des 2 présidents de la FNACAM et de l'UMAC, que la date du 3 Mai a été fixée pour signer les statuts en présence du président de l'ACAPS et du président de la FMSAR qui à l'occasion devait ouvrir la discussion sur le dossier de la rémunération des intermédiaires.

La veille de la rencontre, le communiqué de l'UMAC rajoutait des conditions préalables nouvelles qui n'avaient pas été exposées de la sorte lors de la réunion avec Monsieur Boubrik, bloquant ainsi la tenue de cette réunion importante qui devait permettre de lancer les discussions avec la FMSAR.
La FNACAM déplore ce blocage après tout le travail qui a été fait au préalable et qui semblait voir l'adhésion de l'UMAC.

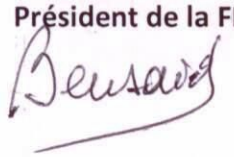
La FNACAM, à l'image de son action forte sur la TVA qui a permis de voir ce point traité spécifiquement lors des assises de la Fiscalité et nous donner bon espoir de dénouement, veut avancer vite et de manière concrète pour résoudre les problèmes en cours de notre secteur.

Si nous voulons être efficaces et rapides sur, entre autres, le sujet de l'amélioration du revenu des intermédiaires, nous devons absolument respecter les engagements pris sur la création de cette confédération, surtout quand nous les prenons devant le régulateur.

Quant au sujet de la représentativité, il semble évident que cette confédération, une fois créée, remplira tous les critères pour représenter officiellement l'ensemble de la profession.

Je garde bon espoir que cette confédération voit rapidement le jour, selon les conditions déjà acceptées par les parties, afin de pouvoir enfin entamer nos actions prioritaires communes sur l'avenir des intermédiaires d'assurance.

Farid BENSAID
Président de la FNACAM



1, Avenue des FAR, 2ème étage - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 26 19 78 / 05 22 49 25 13 - Fax : 05 22 26 19 82
E-mail : secret.fnacam@gmail.com / fnacam@menara.ma / info@fnacam.ma - Site Web : www.fnacam.ma - C.N.S.S : 2358902